chercher son inspiration car nous sommes inondés de mémoires, de lettres et d'instances verbales qui nous arrivent de tout le pays exprimant l'inquiétude que provoque l'intervention du gouvernement dans cette entreprise canadienne parfaitement légitime. Je ne dénier le bien-fondé des nombreux soucis exprimés. Comme vient de le signaler le député de Wellington (M. Hales), j'ai peine, moi aussi, à comprendre pourquoi nous devrions assumer un fardeau financier de plus pendant une période d'austérité et alourdir davantage encore la machinerie bureaucratique déjà considérable qui s'est constituée depuis que le gouvernement est au pouvoir.

L'Association canadienne des normes est une entreprise nationale utile, constituée d'une manière typiquement canadienne et qui remplit un rôle très apprécié dans notre société. Le ministre ferait bien de revoir sérieusement toute la question avant de prendre la décision d'intervenir dans les activités légitimes de cette entreprise canadienne.

L'hon. J. A. MacLean (Malpèque): Monsieur l'Orateur, je voudrais participer un moment à ce débat. Je ne veux pas répéter les arguments présentés par mon collègue le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath) ce qui ne préjuge en rien de leur importance. Le ministre et le gouvernement devraient, selon moi, agir de façon à faire place aux objections et aux vues légitimes de l'industrie et de ceux qui s'intéressent à la question dont traite le bill C-163. Après tout, l'établissement de normes, qu'il s'agisse de mesures, de qualité ou d'autres choses encore, est une question très importante pour le commerce et l'industrie. C'était jusqu'ici l'objet d'initiatives spontanées. Je n'ai guère d'objections à faire valoir contre la création d'un Conseil officiel à condition qu'il ait également de nouvelles tâches à remplir et que l'on fasse une place raisonnable aux organisations volontaires qui assumaient jusqu'ici ces responsabili-

Cela dit, monsieur l'Orateur, j'espère que lorsque le ministre mettra fin au débat, il aura des précisions à fournir à ce sujet, pour indiquer que le gouvernement n'adopte pas une position irréductible, qu'il examinera avec sympathie les propositions valables et consciencieuses présentées par d'autres partis au comité, par l'industrie, et par ceux qui s'intéressent particulièrement à cette question. Je suis sûr que si le ministre est disposé à agir ainsi, le débat s'en trouvera accéléré, comité. Si le ministre manifeste ce genre d'attitude constructive, il rendra service à l'indus- système métrique nos matériaux de construc-

trie canadienne et aux consommateurs canadiens. Je ne veux pas laisser entendre que le ministre est opiniâtre, mais je crois qu'il ne serait pas dans l'intérêt des Canadiens en général de se comporter de cette façon.

L'une des attributions de ce conseil proposé consistera à:

...voir s'il y a lieu d'adopter, dans l'industrie et le commerce canadiens, le système international d'unités, connu sous le nom de système métrique, et faire des recommandations sur l'utilisation de ce système ou sur la conversion à ce système.

Même si cette pensée n'est exprimée que dans une petite phrase, ce sera l'une des attributions les plus importantes du nouveau Conseil si le bill est adopté. Nous nous trouvons au Canada dans une situation spéciale en ce qui concerne l'usage du système métrique et la conversion à ce système. Ses avantages sont manifestes, mais il faudrait que l'adoption de ce système soit examinée soigneusement. A mon avis, cette conversion devrait se faire graduellement, peut-être dans certains secteurs à la fois. Il pourrait certes y avoir certains secteurs où il ne serait pas du tout nécessaire d'introduire le système métrique.

D'autre part, il existe des domaines dans notre industrie et notre commerce où le système métrique a déjà été introduit. L'industrie pharmaceutique en est un. Pendant des années, le système métrique a été utilisé dans les sciences et dans d'autres domaines. Cependant, nous nous trouvons au Canada dans une situation particulièrement difficile.

Nous faisons partie du monde anglophone qui utilise dans la majorité des cas le système anglais des poids et mesures ou certaines variantes de ce système. Je crois que la Grande-Bretagne elle-même et l'Australie sont au premier stade de la conversion au système métrique. Toutefois, au Canada, nos voisins immédiats sont les États-Unis qui se servent toujours du système pied-livre, et il nous faudra ou bien agir de concert avec les États-Unis pour ce changement d'un système à l'autre, ou du moins agir d'une façon qui perturbera le moins possible nos relations commerciales avec les États-Unis, tout en nous permettant de mieux soutenir la concurrence des autres marchés mondiaux où le système métrique est déjà en usage.

Plus on songe aux nombreuses complications du passage d'un système à l'autre, plus on est impressionné par les multiples domaines d'activité où il serait avantageux d'utiliser le système métrique, et plus nous tarderons à ainsi que l'examen du bill et son étude au changer de système, plus la tâche se révélera difficile. Ainsi, le problème de convertir au

[M. McGrath.]